



## PROCES-VERBAL

de la

**85ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFvolley**

**Vendredi 30 mai 2025 – 14h00/18h00**

**Samedi 31 mai 2025– 8h30/16h00**

**ANTIBES JUAN-LES-PINS**



**Adopté par l'Assemblée Générale des 22 et 23 mai 2026**

---

## **ETAT DES PRÉSENCES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE**

### **Les Délégués régionaux**

Auvergne-Rhône-Alpes : Jean-Claude SAVOY / Eric PFAIFER / Johann MOREL / Olivier VERDET

Bourgogne-Franche-Comté : Philippe FAIVRE / Vincent ROCHE / Sandrine LOUIS-PHILIPPE

Bretagne : Gérard MABILLE / Odile AVIGNANT

Centre-Val de Loire : Thierry HURST

Corse : Non représentée

Grand Est : Adrien CHRISTOPHE / Didier GROELL / Barbara PANCHAUD / Laurent PANCHAUD

Guyane : Kévin ROSS

Hauts de France : Jean-Didier JAWORSKI

Ile de France : Arnauld PRIGENT / Yves MOLINARIO / Jean-Pierre BASSET / Shakib JLIASSIA

La Réunion : Jean Bernard SALAÏ – procuration donnée de M. Grégory LEBLE à M. SALAÏ

Assiste : Lucie BAWEDIN, Présidente de la Ligue de La Réunion

Martinique : Brice HARDY-DESSOURCES

Mayotte : Non représentée

Assiste : Scheider KAMILI, Président de la Ligue de Mayotte

Normandie : Olivier SERRE / Sylvain DELMON / El Hassane ALAOUI HASSINI

Nouvelle Aquitaine : Jean-Baptiste LE BOUHELIER / Stéphane GREMILLON / Nathalie PEDRETTI /  
Dominique REY

Occitanie Pyrénées Méditerranée-Pyrénées Méditerranée : Jean-Pierre TOSI / Mireille MARRE

Pays de la Loire : Vincent DUCASSE / Elsa FORNES / Nathalie BOULEAU / Elisabeth BIBARD

Provence Alpes Côte d'Azur : Gérald HENRY / Gil RAILLON / Véronique LAUREAU / David MOUKOKO IV

Assistent : Myriam PASTORINO / Frédéric PASTORELLO / Gérard REMOND / Laure EMBRY / Yousra SOUIDI

Par ailleurs, assistent à l'assemblée générale conformément à l'article 7.2 des statuts, les personnes suivantes :

### **Les membres du Conseil d'Administration**

Eric TANGUY / Christian ALBE / Marc-Olivier ANATOLE / Alain ARIA / Jean AZEMA / Christelle BELARBI / Isabelle COLLOT / Michel COZZI / Françoise DE BERNON / Christophe DURAND / Laëtitia DUSSUD / Sébastien FLORENT / Sébastien GONÇALVES-MARTINS / Richard GOUX / Viviane LE THOMAS / Joëlle LOGEAIS / Christine MOURADIAN / Annie PEYTAVIN / Eric SAGOT / Chrystelle SIBILLA / Olivier SIMON / Stefan VANDERBEEKEN / Delphine VIALA

### **Les membres du Conseil de Surveillance**

Jean-Louis LARZUL / Laurent DANIEL / Aline GEMISE-FAREAU / Patricia MAZZOLA / Jean-François MOLEY / Dany ROMAIN / Alexandre TRAN BA THO / Philippe VENDRAMINI

### **Les membres de Commission Electorale Fédérale**

Jean-Jacques DECORDE, Président / Christian CHEBASSIER / Michel ERINTCHEK / Sylvie PICARD

### **Les Présidents de Commissions/Groupe de Travail**

Benjamin VALETTE (CF Discipline) Amine HACHELAF (CF Financière) / Vincent VAURETTE (Groupe de Travail Technologie et Transition Numérique)

### **Autres invités**

Fabio AZEVEDO, Président de la FIVB et son épouse  
Anna MANUELIAN, Directrice des relations internationale et de la communication de la FIVB  
Giuseppina RIGAMONTI, Directrice Administrative de la FIVB  
Roko SIKIRIC, Président de la CEV

Axelle GUIGUET, Directrice Technique Nationale  
Jean-François HOUDAYER, Directeur Technique National Adjoint  
Yoann AMZALAG, Commissaire aux comptes  
Antoine BODART, Société LENI  
Yoan CROUZILLAT, SASU YOAN CROUZILLAT  
Thomas DRAGHICI, Président du Comité du Vaucluse de Volley-Ball  
Thierry MINSEN, Membre de la Commission Fédérale Sportive  
Michel GUEVENOUX, Président de l'ANAVB  
Séverine LEBARON, Présidente Comité Départemental des Alpes de Haute-Provence et des Hautes Alpes  
Frédéric PASTORELLO, Président commission développement Ligue PACA

### **Les salariés de la FFvolley**

Antoine DURAND, Directeur Exécutif  
Sylvie PROUVÉ, Secrétaire de Direction  
Thierry BOLOMEY, informaticien  
Alex DRU, Responsable Juridique  
Caroline THOMAS, Directrice Communication/Marketing  
Nathalie LESTOQUOY, Responsable du Secteur Sportif



# 85<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE À ANTIBES

## JUAN-LES-PINS

### ORDRE DU JOUR

Vendredi 30 mai 2025 - 14h00/18h00

<u>Dès 13h30</u>	<b>Accueil des Délégués Régionaux</b> <b>Emargement - Vérification des pouvoirs par la Commission Electorale Fédérale</b>
<u>A partir de 14h00 jusqu'à 18h00</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>I. Ouverture par le Président de la FFvolley et ses invités</li><li>II. Intervention du Président de la Ligue Nationale de Volley</li><li>III. Intervention de la Commission Electorale Fédérale</li><li>IV. LENI - vote test</li><li>V. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale des 17-18 mai 2024 St-Ouen-Sur Seine</li><li>VI. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 février 2025 par visioconférence</li><li>VII. Présentation du rapport du Conseil de Surveillance</li><li>VIII. Présentation du rapport financier et des comptes clos arrêtés au 31 décembre 2024 et du rapport du Commissaire aux Comptes</li><li>IX. Approbation du rapport financier et de l'affectation du Résultat</li><li>X. Présentation et approbation du rapport moral 2024/2025</li><li>XI. Interventions et échanges avec les Présidents de la CEV Roko SIKIRIC et de la FIVB Fabio AZEVEDO</li><li>XII. Présentation du rapport d'activités de la Direction Technique Nationale</li><li>XIII. Présentation et approbation du Projet de Performance Fédéral 2025-2028</li></ul>
<u>19h00</u>	<b>DINER</b>

Samedi 31 mai 2025 - 8h30/18h00

<u>Dès 8h30</u>	<b>Accueil des Délégués Régionaux Emargement - Vérification des pouvoirs par la Commission Electorale Fédérale</b>
<u>A partir de 9h00</u>	<b>XIV. Approbation de la Convention FFvolley/LNV XV. Approbation des Statuts LNV XVI. Présentation des rapports d'activité des commissions fédérales XVII. Approbation des modifications du Règlement Général Financier XVIII. Présentation et approbation de la tarification 2025/2026 XIX. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2026 XX. Substitution de Monsieur Yoan AMZALAC (Cabinet ALCYON) à Monsieur Philippe LAFITTE (Cabinet IFEA et ALCYON) pour la fin de mandat 2019/204 de Commissaire aux Comptes</b>
<u>A 12h30</u>	<b>DEJEUNER</b>
<u>A partir de 13h30</u>	<b>XXI. Présentation des projets de refonte de l'univers digital FFvolley : myFFvolley &amp; Feuille de Match Electronique XXII. Présentation et approbation des vœux XXIII. Questions diverses</b>
<u>18h00</u>	<b>XXIV. Clôture de l'Assemblée Générale</b>

## VENDREDI 30 MAI 2025

Ouverture de la séance à 14h10.

Yoan CROUZILLAT, animateur ouvre la séance en expliquant son rôle durant les deux journées afin de rythmer les débats de façon dynamique. Puis, il laisse la parole au Président de la FFvolley.

### **I. Ouverture de l'assemblée générale par le Président de la FFvolley et ses invités**

Discours d'allocution du Président de la FFvolley :

*« Mesdames et messieurs bonjour à toutes et à toutes. Bienvenue pour cette nouvelle assemblée générale de la Fédération, c'est toujours un plaisir de se retrouver chaque année pour ce moment démocratique de notre association et aussi un moment convivial où l'on a l'occasion d'échanger et de préparer l'avenir de nos disciplines. Cette assemblée générale est exceptionnelle sur un format un petit peu différent avec un animateur pour respecter les débats et nous contraindre à aller jusqu'au bout de l'ordre du jour. Nous avons des invités exceptionnels donc je vais commencer par les présenter ; il y a M. GENTE, vice-Président du Département des Alpes Maritimes qui représente Charles-Ange GINESY, Président du département et M. Hassan EL JAZOULI, délégué aux sports de la ville d'Antibes représentant le Maire Jean LEONETTI. Pour terminer, il y a mon ami Hervé LIBERMAN, Président du CROS et qui représente aussi en sa qualité d'élu régional le Président Renaud MUSELIER, Président de la région Sud, Provence Alpes Côte d'Azur qui n'a pas pu être parmi nous, et, aussi nous avons deux invités prestigieux et je crois que c'est la première fois dans l'histoire de la Fédération, je ne prétends pas connaître toute l'histoire de la Fédération puisque je n'étais pas né quand la fédération a été créée bien évidemment, mais aujourd'hui, nous avons le Président de la Confédération Européenne de Volleyball Roko SIKIRIC qui est parmi nous et nous avons le Président de la FIVB, Fabio AZEVEDO, tous les deux nouvellement élus. Pour accompagner Fabio, il y a une partie du staff de la FIVB avec Giuseppina RIGAMONTI, qui est la Directrice Administrative et Financière de la Fédération. Anna MANVELIAN, Directrice de la communication de la FIVB. Je suis très honoré de recevoir ces deux amis qui sont deux personnes très importantes dans notre sport qui nous honorent par leur présence à notre assemblée générale et aussi quelque part surtout honorent la France. le parcours du volley français et qu'on est fier de montrer va démontrer beaucoup de choses ici aujourd'hui. Donc l'assemblée générale ne sera pas sur le rythme habituel, on va être sur un temps un petit peu contraint. On va faire le déroulé habituel avec l'intervention de la LNV, l'intervention du Conseil de Surveillance, on fera les finances, on fera le rapport moral et ensuite j'ai réservé un temps d'échanges assez long avec les présentations de la CEV, de la FIVB, suivit d'un temps d'échange assez long avec eux, ce n'est pas tous les jours qu'on a le Président mondial et le Président européen qui sont parmi nous et je pense qu'il est intéressant, si vous avez plein de questions à poser, de suggestions à faire à partager, d'aménager un temps pour avoir cet échange qui est assez inhabituel et dès demain matin nous reprendrons l'ordre du jour classique avec le passage des commissions. S'il y a des sujets pour notre Fédération, sur la sportive, sur le développement et autres, on l'abordera demain bien sûr dans l'échange autour des rapports des commissions. Aujourd'hui, on va être assez institutionnel. Je sais que le quorum largement atteint, je peux donc déclarer cette assemblée générale ouverte. On va donc continuer dans l'ordre du jour. Merci de votre présence et merci pour toute la richesse des échanges que nous allons voir aujourd'hui et demain ».*

*Puis, une minute de silence est respectée pour les personnes disparues :*

Claude LLENAS, 1938 – 2024, Arbitre Fédéral, Président du Perpignan Roussillon Volley

Didier MARION, 1955-2024, Entraîneur National secteur féminin

Jean-Paul DUBIER, 1956-2024, Président du club Pacy sur Eure, ancien vice-président FFvolley

Yves LOGEAIS, 1956-2024, Entraîneur National, CTS de la FFvolley

Philippe DUMOULIN, 1955 – 2024, ancien DTN Adjoint de la FFvolley

Georges HONIGMAN, 1938 – 2024, Président du Club de Noisy le Grand

Pierre-Henri MARTIN, 1941 – 2024, ancien CTS de la FFvolley  
Jean PERIOU, 1931 – 2024, ancien Président d'Asnières Volley 92, administrateur FFvolley 1996 – 2008  
Bernard MORICET, 1928 – 2024, dirigeant et Membre d'Honneur du RC CANNES, licencié de la FFvolley de 1942 à 2022  
Thomas GIGOT, 1987 – 2024, joueur de Milly la Foret, décédé en match à l'âge de 37 ans  
Vincent POIROUX, 1960 – 2024, ancien Manager des Equipes de France Beach  
Michel MARCOUL, 1944 – 2024, ancien Président du Comité du Tarn, Président du CDOS du Tarn 2000 - 2016  
Michel BASSI, 1935 – 2024, Joueur du club d'Asnières années 60, International universitaire  
Christian VARRIER, 1933 – 2024, ancien arbitre Fédéral  
Richard MAZEAU, 1945 – 2025, ancien Président de la CRA Côte d'Azur  
Jayana DAQUIN, 2012 – 2025, joueuse du club VB FRANCHEVILLE, présente aux Volleyades 2024 dans la sélection Auvergne Rhône-Alpes, décédée à l'âge de 13 ans  
Jean-Paul ALORO, 1945 – 2025, ancien Président de la LNV, ancien arbitre International  
Olivier SIRI, 1976 – 2025, entraîneur équipe M18F de Marseille 13\*  
Raymond JUAN, 1932 – 2025, Fondateur du club VC Plaisir en 1972  
Aline ROBINSON, 1970 – 2025, joueuse et dirigeante du club de St Laurent du Maroni en Guyane  
Sophie ZITTOUN, 1956 – 2025, trésorière du club de Hyères Pierrefeu la Londe ».

Diffusion du film de la rétrospective de l'année.

*(Applaudissements)*

Puis, Yoan CROUZILLAT, animateur laisse la parole aux personnalités présentes.

Monsieur le Président de la Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur, Alain ARIA :

*« Bonjour à vous tous, à vous toutes, Monsieur le Président de la Fédération Européenne, Monsieur le Président de la Fédération Internationale, Monsieur le Président de la Fédération Française, mon Cher Eric. Cela me fait tout drôle de te souhaiter la bienvenue chez toi, dans ton département des Alpes-Maritimes. Il y a quelques mots pour mes collègues élus, le Président MUSELIER, qui m'a demandé de vous saluer, il regrette vraiment de ne pas être là, il le regrette d'autant plus que tu as réalisé un exploit que beaucoup de Présidents de Fédération aimeraient faire, deux titres olympiques de suite, c'est vraiment merveilleux, c'est fantastique, on en est très fiers, et je me rappelle à quel point j'ai été heureux de venir voir la France, pouvoir venir t'embrasser et féliciter toute l'équipe de France. En ce moment en France, il y a des baisses budgétaires fortes, mes collègues des collectivités le savent bien. On est aujourd'hui en train de faire face à une reprise en main budgétaire, j'espère que cette période nous permettra quand même de servir sérieusement nos équipes, nos fédérations qui avancent, on a parlé plus de 50% de progression, je sais que tu cherches des lieux pour pouvoir jouer, on en est conscient, on va essayer de trouver toutes ces solutions, en tous les cas, pour ce qui nous concerne, on sera à vos côtés, la région Provence-Alpes Côte d'Azur est une région fantastique, qui aura vu des épreuves de volley sur son territoire, puis des épreuves de foot, et bientôt en 2030, nous allons avoir les Jeux Olympiques d'hiver, donc ce sera avec un grand plaisir ; Un petit mot d'amitié pour notre Président brésilien, c'est pas Copacabana, mais c'est une belle plage aussi, donc je vous invite à venir vous baigner avec moi tout à l'heure, bon congrès et bon travail ».*

Jean LEONETTI, Monsieur le Maire d'Antibes représenté par M. Hassan EL JAZOULI, Conseiller Municipal.

Charles-Ange GINESY représenté par Jacques GENTE, vice-Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes.

Hervé LIBERMAN, Président du Comité Régional Olympique et Sportif.

*(Applaudissements)*

## II. Intervention du Président de la Ligue Nationale de Volley

« Bonjour tout le monde, je suis très heureux d'être ici aujourd'hui, parmi vous, pour cette première réunion, ce premier mandat qui dure, qui ne dure que depuis 9 mois, d'autant plus heureux que j'ai vu défiler derrière beaucoup de jeunes qui sont passés par le club de Toulouse, il fallait le mentionner, ça, et c'est avec fierté que je suis ici aujourd'hui. Je vous salue, Messieurs les Présidents, je voulais aussi signaler la présence de la vice-présidente de la Ligue Nationale de Volley, Joëlle LOGEAIS, que vous connaissez tous, qui en plus est présidente d'un club, beaucoup de jeunes, d'autant que Joëlle est une fidèle du Volley-Ball et qui est aussi une fidèle de mes conseillères, avec qui j'ai confiance. Juste pour les personnes qui ne connaissent pas la Ligue Nationale de Volley, ce sont 37 clubs selon les années, mais cette année, ce sont 37 clubs, qui évoluent en première division, en deuxième division. C'est la seule Ligue qui organise des compétitions masculines et féminines, et je ne vous cache pas qu'à l'heure actuelle, où le sport professionnel féminin devient une cause quasiment nationale, si l'on en croit certains, nous sommes jaloués par beaucoup de présidents de ligues professionnelles, et donc d'une certaine façon, nous ne sommes pas une très grosse ligue par rapport au Rugby et au Foot, mais on est jaloués. Donc on est un petit au centre des attentions, et ça nous fait plaisir. Les actualités de la LNV, puisqu'on a vu les actualités de la Fédération. Tout d'abord, vous savez, le championnat s'est terminé, il y a des titres. Au championnat féminin, c'est Levallois Paris qui a remporté le titre. En division masculine, c'est le club de Tours, et enfin, en Ligue B masculine, c'est le club d'Ajaccio qui a remporté le titre, qui a fait un très beau parcours pendant toute la saison. Dans la Coupe de France, ce sont deux clubs de la Ligue nationale de volley qui ont remporté le titre. Il y a évidemment Tourcoing pour les garçons, et Mulhouse, et tout cela dans une très belle fête qui s'est passée à Chartes, dans une très bonne ambiance. Je reviens sur cette ambiance, c'est parce que je constate un succès populaire. Un succès populaire qui s'est déjà fait apparaître durant la phase régulière, mais que l'on a retrouvé sur les phases finales. On a eu des salles à plus de 6 000 personnes, 5 000 personnes, et assez couramment, des affluences à 2 500, 3 000. Et ça, c'est assez rare. Je pense que l'intérêt du volley se fait ressentir dans les clubs, dans les lycées, dans les écoles, partout, mais a aussi une répercussion sur le Volley professionnel. Et franchement, je m'en réjouis, puisque, comme le disait tout à l'heure Yoan, la lisibilité, la médiatisation du volet professionnel est pour moi un enjeu fondamental pendant ce mandat. C'est aussi un succès médiatique, vous le savez. Les compétitions de la LNV sont visibles sur Beinsport, une fois par semaine, c'est le vendredi. La prochaine, ça sera le jeudi, ce qui permettra de libérer du temps pour toutes les compétitions.

On va commencer, en quelque sorte, le week-end le jeudi pour avoir des compétitions le vendredi, le samedi, voire le dimanche, de façon à ce qu'on ait une plus longue visibilité, en tout cas pour le volley masculin pour l'instant. Il y a le sport féminin qui est sur Sport en France, ce que l'on peut voir très régulièrement. Et enfin, nous avons notre propre TV en streaming, qui est la LNVtv. Je reviendrai tout à l'heure sur le développement. Il y a d'autres actualités. Une actualité qui est très vive actuellement, qui nous concerne et on en parle souvent avec Eric, c'est que les politiques vont se mêler de sport quelquefois. Et actuellement, vous le savez, en raison de la difficulté que rencontre la relation de la Ligue française, la Ligue professionnelle de foot, foot professionnel et la Fédération, on ne l'a pas développée, tout le monde était au courant. Les sénateurs se sont mis dans la tête de regarder ce qui se passait dans les autres ligues et dans les autres fédérations. Résultat, les ligues professionnelles ont failli disparaître. Tout simplement parce que la Ligue de football ne fonctionne pas bien, je ne juge pas ceux qui le disent. Donc on a eu un projet de loi qui va apparaître, qui doit être soumis au Sénat le 10 juin, puis ensuite, ça suivra son chemin. Il y a quelques bonnes idées dedans. La lutte contre le piratage, le développement du sport professionnel féminin. Il y a quand même aussi des points qui nous ont perturbés. Une seule DNACG, on supprime la DNACG propre, en quelque sorte, la

CACCP, que vous connaissez bien, propre à la Ligue pour tout confier à la LNV ce qui posait évidemment des problèmes. Bref, on a été auditionnés par les sénateurs et je pense que le projet de loi qui apparaît, Eric en dira peut-être deux mots, est un projet de loi qui est un petit peu mieux par rapport à ce qu'on a attendu. L'actualité de la LNV, c'est l'assemblée générale le 30 juin. C'est une assemblée générale classique où il y a beaucoup moins de monde que vous. Alors juste quand même, j'ai trois minutes pour parler du développement de la LNV. Le premier point sur lequel je voudrais insister, et vous avez pu peut-être le constater en allant voir les matchs, c'est qu'il y a une amélioration des conditions, d'évolution du jeu dans les salles. La plupart des salles, maintenant, en tout cas, surtout dans les championnats masculins, ce sont des salles qui sont de très bonne qualité, avec des sols qui correspondent aux standards qui sont des standards internationaux. Les salles s'équipent, il y a de l'animation, il y a de très bons animateurs quelquefois, d'ailleurs, dans les salles. Il y a un effort qui est fait de visibilité, d'équipement, vous avez pu le constater. Et depuis le début, depuis mon élection, je suis en train de voir, depuis que je tourne dans les salles, je vais plus consulter que même au niveau de la Ligue B, eh bien, les clubs s'équipaient, les collectivités faisaient de gros efforts. Quelques fois, c'est plus long qu'ailleurs, mais c'est normal. Mais en tout cas, les salles s'équipent. Et pour les filles, eh bien, ça commence aussi à évoluer. Il y a de grandes salles, ça évolue. Et il faut le dire, tout le monde y met du sien, les collectivités font beaucoup d'efforts pour aider les clubs et les clubs professionnels à se développer. Ça, c'est le premier point. Vous en avez entendu parler, puisque ça vous concerne, peut-être, c'est que les règlements de la LNV se sont assouplis, on va dire. La fameuse licence des clubs est adaptée en particulier pour les clubs qui souhaiteraient accéder à la LNV. Nous avons établi des paliers pour permettre un accès plus rapide, mais aussi pour accompagner les clubs, mais aussi pour permettre un accès plus rapide. Donc effectivement, il va y avoir des améliorations. Je le disais, Bein Sport actuellement, vous le savez, nous programme souvent sur les canaux 400. L'année prochaine, en passant au jeudi, on se reverra programmer sur les canaux 1, 2, 3 et Sport en France va continuer. L'autre point sur lequel je voudrais insister, c'est justement pour sortir le volley professionnel, pour attirer le monde dans les salles. Il ne suffit pas d'avoir des maîtres, il faut aussi faire venir les gens. Et pour les faire venir, il faut avoir des produits qui attirent les gens.

Je voudrais saluer dans le développement la bonne entente qu'il y a depuis quelques mois, on peut le dire, entre la LNV et la Fédération française de volley, nous travaillons sur un projet de développement du volley professionnel féminin. Alors, je ne vais pas me l'approprier puisque c'est celui de la Fédération, mais l'idée étant que le volley féminin professionnel puisse avoir à un moment donné, je l'espère, le plus possible, une seconde division professionnelle, qui permettrait d'avoir une Ligue de volley avec 4 divisions, 2 divisions 1, 2 divisions 2, avec une vitrine moderne, on va dire, en incluant le sport féminin et le sport masculin.

Merci de votre attention ».

### **III. Intervention de la Commission Électorale Fédérale, par Jean-Jacques DECORDE**

« Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, bonjour à tout le monde. C'est toujours un grand plaisir de vous retrouver pour notre Assemblée Générale Fédérale. Ce sont certes deux journées de travail, mais dans un cadre magnifique et sous le beau soleil de notre région sud. Félicitations, donc, aux staffs de PACA et à la Fédération, bien entendu, pour l'organisation de cette Assemblée générale. La CEF consiste à vérifier que les conditions sont réunies pour que les décisions que vous serez amenées à prendre soient opérantes. Je rappelle que l'Assemblée Générale ne peut délibérer que si sont représentées au moins la moitié des GSA, représentant eux-mêmes la moitié des voix dont elle peut disposer en présence de tous les délégués régionaux. À cet instant précis, ou tout au moins à 14h, puisque c'était l'heure de début de l'Assemblée Générale, les délégués disposent de 5 530 voix, soit 80,33 %. Par ailleurs, 940 GSA sont représentées, soit 66,85 %. Le quorum est donc atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer. Enfin, conformément à l'article 8, 3 des statuts, les décisions sont prises à

la majorité simple dont disposent les délégués présents au moment du vote, soit 2 766 voix. Je ne sais pas si ce sera utile, mais disons que, lorsque les décisions concernent une modification des statuts, les décisions sont prises à la majorité qualifiée des deux tiers des groupements sportifs affiliés et représentés le jour de l'Assemblée Générale, représentant au moins les deux tiers des voix, soit 938 voix. J'en termine en remerciant mes collègues de la Commission Electorale Fédérale pour leur confiance et leur travail, ainsi que le personnel administratif de la Fédération pour leur aide. Je vous souhaite à tous une excellente assemblée générale. Merci pour votre attention ».

*(Applaudissements)*

#### IV. Société LENI - vote test

Antoine BODART rappelle le fonctionnement des boitiers de votes aux délégués régionaux votants.

Puis un vote test est lancé.

#### → VOTE 1 : VOTE TEST

<b>Pour</b>	<b>3729 voix,</b>	<b>soit 70,24%</b>
<b>Contre</b>	<b>1580 voix,</b>	<b>soit 29,76%</b>
<b>Blanc</b>	<b>551</b>	
<b>NPPV</b>	<b>0</b>	

Voix	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boitiers
<b>Pour</b>	23	0	23	3729	0	3729	23
<b>Contre</b>	8	0	8	1580	0	1580	8
<b>Exprimés</b>	31	0	31	5309	0	5309	31
<b>Blanc</b>	3	0	3	551	0	551	3
<b>Abstention</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Non exprimés</b>	3	0	3	551	0	551	3
<b>Total exprimés + non exprimés</b>	34	0	34	5860	0	5860	34
<b>Fichier global</b>	41	0	41	6884	0	6884	

#### Liste des personnes ayant voté pour :

Shakib JLIASSIA ILE DE France 3 (329); Didier GROELL GRAND EST 2 (155); Elisabeth BIBARD PAYS DE LA LOIRE 4 (150); Odile AVIGNANT BRETAGNE 2 (188); Stéphane GREMILLON NOUVELLE AQUITAINE 2 (181); Gérard MABILLE BRETAGNE 1 (189); Brice HARDY-DESSOURCES MARTINIQUE (71); Adrien CHRISTOPHE GRAND EST 1 (155); Yves MOLINARIO ILE DE France 2 (330); Grégory LEBLE LA REUNION 2 (74); Nathalie BOULEAU PAYS DE LA LOIRE 3 (150); Gil RAILLON PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 2 (168); Kévin ROSS GUYANE 1 (56); Nathalie PEDRETTI NOUVELLE AQUITAINE 3 (181); Elsa FORNES PAYS DE LA LOIRE 2 (150); Laurent PANCHAUD GRAND EST 4 (154); Jean-Pierre BASSET ILE DE France 4 (329); Jean-Pierre TOSI OCCITANIE 1 (211); Thierry HURST CENTRE VAL DE LOIRE 1 (135); Sandrine LOUIS-PHILIPPE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE 3 (72); Barbara PANCHAUD GRAND EST 3 (154); Philippe FAIVRE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE 1 (73); Jean Bernard SALAÏ LA REUNION 1 (74) |

**Liste des personnes ayant voté contre :**

Arnauld PRIGENT ILE DE France 1 (330); Vincent ROCHE BOURGOGNE - FRANCHE- COMTE 2 (73); Jean-Claude SAVOY AUVERGNE - RHONE ALPES 1 (216); Mireille MARRE OCCITANIE 2 (211); Vincent DUCASSE PAYS DE LA LOIRE 1 (151); Olivier VERDET AUVERGNE - RHONE ALPES 4 (215); Eric PFAIFER AUVERGNE - RHONE ALPES 2 (215); Gérald HENRY PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 1 (169) |

**Liste des personnes ayant voté Abstention :**

David MOUKOKO IV PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 4 (168); Véronique LAUREAU PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 3 (168); Johann MOREL AUVERGNE - RHONE ALPES 3 (215)

**V. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale des 17 et 18 mai 2024 à St-Ouen-Sur-Seine (cf annexe 1)**

Pour	5713 voix,	soit 100,00%
Contre	0 voix,	soit 0,00%
Blanc	147	
NPPV	0	

Voix	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Pour	32	0	32	5713	0	5713	32
Contre	0	0	0	0	0	0	0
Exprimés	32	0	32	5713	0	5713	32
Blanc	2	0	2	147	0	147	2
Abstention	0	0	0	0	0	0	0
Non exprimés	2	0	2	147	0	147	2
Total exprimés + non exprimés	34	0	34	5860	0	5860	34
<b>Fichier global</b>	<b>41</b>	<b>0</b>	<b>41</b>	<b>6884</b>	<b>0</b>	<b>6884</b>	

**Liste des personnes ayant voté pour :**

Shakib JLIASSIA ILE DE France 3 (329); Didier GROELL GRAND EST 2 (155); Arnauld PRIGENT ILE DE France 1 (330); Elisabeth BIBARD PAYS DE LA LOIRE 4 (150); Odile AVIGNANT BRETAGNE 2 (188); Vincent ROCHE BOURGOGNE - FRANCHE- COMTE 2 (73); Stéphane GREMILLON NOUVELLE AQUITAINE 2 (181); David MOUKOKO IV PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 4 (168); Gérard MABILLE BRETAGNE 1 (189); Brice HARDY-DESSOURCES MARTINIQUE (71); Adrien CHRISTOPHE GRAND EST 1 (155); Yves MOLINARIO ILE DE France 2 (330); Véronique LAUREAU PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 3 (168); Jean-Claude SAVOY AUVERGNE - RHONE ALPES 1 (216); Nathalie BOULEAU PAYS DE LA LOIRE 3 (150); Gil RAILLON PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 2 (168); Mireille MARRE OCCITANIE 2 (211); Kévin ROSS GUYANE 1 (56); Vincent DUCASSE PAYS DE LA LOIRE 1 (151); Nathalie PEDRETTI NOUVELLE AQUITAINE 3 (181); Johann MOREL AUVERGNE - RHONE ALPES 3 (215); Elsa FORNES PAYS DE LA LOIRE 2 (150); Olivier VERDET AUVERGNE - RHONE ALPES 4 (215); Laurent PANCHAUD GRAND EST 4 (154); Jean-Pierre BASSET ILE DE France 4 (329); Jean-Pierre TOSI OCCITANIE 1 (211); Thierry HURST CENTRE VAL DE LOIRE 1 (135); Eric PFAIFER AUVERGNE - RHONE ALPES 2 (215); Gérald HENRY PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 1 (169); Sandrine LOUIS-PHILIPPE BOURGOGNE - FRANCHE- COMTE 3 (72); Barbara PANCHAUD GRAND EST 3 (154); Jean Bernard SALAÏ LA REUNION 1 (74)

**Liste des personnes ayant voté Abstention :** Grégory LEBLE LA REUNION 2 (74); Philippe FAIVRE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE 1 (73) |



**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale des 17 et 18 mai 2024 à St-Ouen-Sur-Seine est approuvé à l'unanimité**



Dans ce rapport, nous abordons les activités que nous avons menées :

#### Méthode de travail du Conseil de Surveillance

La mission principale du Conseil de Surveillance consiste à suivre le projet fédéral et exercer un contrôle sur la gestion de la fédération par l'exécutif.

Ainsi, la première partie de chaque réunion est l'objet d'informations et d'échanges sur la vie fédérale.

Cette saison, nous nous sommes réunis cinq fois en présentiel, et de nombreuses fois en visioconférence afin d'examiner, entre autres, les documents communiqués avant le Conseil d'Administration et faire porter par notre représentant au CA nos éventuelles observations.

#### **Elections Fédérales**

Cette saison a été marquée par les élections fédérales. Comme prévu dans les statuts, les membres du Conseil de Surveillance ont participé comme scrutateurs aux élections fédérales organisées dans les ligues régionales. Ils se sont réparti les déplacements en fonction de la proximité géographique de chacun.

La constitution du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif a répondu à de nouvelles normes statutaires dont certaines concerneront également le Conseil de Surveillance lors de son prochain renouvellement.

#### **Désignation**

Comme à chaque élection fédérale, le Conseil de Surveillance a désigné certain des membres des commissions suivantes :

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux (CACCF) ;

Conseil Supérieur de la DNACG ;

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels (CACCP).

Comme évoqué à plusieurs reprises, le Conseil de Surveillance souhaite participer à la vie fédérale en proposant des membres de son instance pour intégrer les commissions Fédérales.

Nous remercions les présidents des commissions concernées.

#### **Proposition de rémunération de certains membres de l'exécutif**

Le Conseil de surveillance a été saisi, conformément aux statuts, afin de « proposer le principe et le montant de la rémunération du Président, du Secrétaire Général et/ou du Trésorier au Conseil d'Administration ».

S'agissant d'une nouveauté pour notre fédération et pour mener à bien cette nouvelle mission, nous avons été amenés à créer des principes directeurs quant à la rétribution de certains membres de l'exécutif.

Les principes retenus sont :

Le Conseil de Surveillance insiste pour que le bénévolat reste le principe de base ;

Même si le terme « Rémunération » figure dans les statuts, le Conseil de Surveillance lui préfère celui d'Indemnisation plus conforme à l'esprit de ces attributions, étant entendu qu'au niveau social ces deux termes aboutissent aux mêmes assujettissements ;

Un autre principe qui a guidé le Conseil de Surveillance, celui de veiller à ne pas remplacer les salariés par des élus « rémunérés ».

Le montant alloué doit tenir compte d'une certaine prudence. Certes les résultats et les comptes de la fédération sont très favorables, à ce jour, mais cette situation ne doit pas être considérée comme acquise, surtout dans le contexte de désengagement de l'Etat ;

Structuration de la FFvolley avec optimisation de son organisation

Le Conseil de Surveillance avait appelé de ses vœux une modification de l'organisation afin que celle-ci soit plus en phase avec les contraintes et les obligations actuelles.

Le recrutement du directeur exécutif devrait libérer les élus de certaines tâches. Ils pourront ainsi se consacrer encore plus à leur rôle stratégique tout en s'appuyant sur des « compétences techniques » et assurer la pérennité de notre fédération.

### **Composition du Conseil de Surveillance**

Le Conseil de Surveillance a transmis, au Conseil d'Administration, le constat de la vacance d'un poste résultant des absences répétitives et consécutives de l'un de ses membres ;  
A enregistré la démission de Monsieur Dominique FONTAINE et tient à le remercier pour son engagement au sein de l'instance ;  
Conformément aux textes en vigueur, Madame Dany ROMAIN a rejoint le conseil.

Les autres missions principales assurées au cours de la saison

#### **Suivi social**

En 2024, le Conseil n'a pas pu réaliser le tableau de bord social (indications de la masse salariale, répartition des salariés par catégories et statuts). En effet, les documents servant de base pour ce travail ne lui ayant pas été transmis. Depuis janvier 2025, la communication a été rétabli.

#### **Suivi des procès-verbaux**

La diffusion des procès-verbaux a entraîné quelques difficultés.

Le conseil de surveillance rappelle l'importance de celle-ci pour maintenir la communication en direction des clubs et des licenciés. Les nouvelles procédures de validation semblent aller dans ce sens en 2025. Cependant, la publication doit encore être améliorée.

#### **Comité de Gestion**

La fédération a dû faire face à des difficultés au sein de comités et/ou ligues amenant parfois la mise en place d'un comité de gestion.

Aussi, le Conseil de Surveillance préconise toujours un suivi régulier et complet de la part de la fédération pour permettre une anticipation des difficultés que pourraient rencontrer les ligues ou les comités départementaux.

#### **Etudes thématiques**

Des études thématiques sont réalisées par le Conseil de Surveillance :

Le Beach

L'effort financier de la fédération sur le secteur Beach, nous avait incité à réaliser une étude sur l'évolution de cette discipline de 2016 à 2023. Celle-ci a été transmise à l'exécutif et sera prolongée pour cette Olympiade.

#### **Bénévolat**

Le dossier a été finalisé et une première présentation a été faite à l'exécutif.

Cette étude devrait alimenter la réflexion quant à l'aide qui pourrait être apportée aux bénévoles tant au niveau de leur motivation qu'à la réalisation de leurs tâches.

#### **Conclusion**

Le Conseil de Surveillance se réjouit des très bons résultats sportifs et financiers 2024 de la fédération. Compte tenu de l'incidence de la conjoncture 2025 sur le sport, nous invitons à la plus grande prudence.

*(Applaudissements)*

### **VIII. Présentation du rapport financier et des comptes clos arrêtés au 31 décembre 2024, par Christian ALBE, et du rapport du Commissaire aux Comptes, par Monsieur AMZALAG (cf annexes 4, 5 et 6)**

Christian ALBE (Trésorier Général sur l'année 2024) présente le Rapport Financier puis il laisse la parole au Commissaire aux Comptes.

Interventions : Jean-Didier JAWORSKI (Hauts de France) / M. AMZALAG (Commissaire aux Comptes)

*(Applaudissements)*







Interventions : Jean Didier JAWORSKI (Hauts de France) / Vincent DUCASSE (Pays de la Loire) / Viviane LE THOMAS (Présidente de la Ligue de Bretagne) / Jean AZEMA (Président de la LNV) / Nathalie BOULEAU (Pays de la Loire) / Annie PEYTAVIN (Présidente de la Commission Médicale FIVB) / Shakib JLIASSIA (Ile de France) / Vincent ROCHE (Bourgogne Franche-Comté) / Sébastien GONÇALVES-MARTINS (vice-Président) / Eric SAGOT –(membre du Conseil d'Administration) / Jean-Baptiste LE BOUHELIER (Nouvelle-Aquitaine) / Lucie BAWEDIN (Ligue de la Réunion)

**XI. Présentation du rapport d'activités de la Direction Technique Nationale, par Axelle GUIGUET (cf annexe 11) et présentation du Projet de Performance Fédéral 2025/2026 (cf annexe 12)**

Axelle GUIGUET, Directrice Technique Nationale présente son rapport et le Projet de Performance Fédéral (PPF) 2025/2026 (version non définitive). Le vote du PPF est retiré en séance.

*(Applaudissements)*

*Fin de séance à 19h00.*

## Samedi 31 mai 2025 – 8h30/18h00

Ouverture de séance à 9h10.

Un vote test effectué pour contrôler les fonctionnements des boîtiers.

<b>Pour</b>	<b>4173 voix,</b>	<b>soit 74,97%</b>
<b>Contre</b>	<b>1393 voix,</b>	<b>soit 25,03%</b>
<b>Blanc</b>	<b>1108</b>	
<b>NPPV</b>	<b>0</b>	

Voix	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
<b>Pour</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>4173</b>	<b>0</b>	<b>4173</b>	<b>28</b>
<b>Contre</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>1393</b>	<b>0</b>	<b>1393</b>	<b>6</b>
<b>Exprimés</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>34</b>	<b>5566</b>	<b>0</b>	<b>5566</b>	<b>34</b>
<b>Blanc</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>1108</b>	<b>0</b>	<b>1108</b>	<b>6</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Non exprimés</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>1108</b>	<b>0</b>	<b>1108</b>	<b>6</b>
<b>Total exprimés + non exprimés</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>6674</b>	<b>0</b>	<b>6674</b>	<b>40</b>
<b>Fichier global</b>	<b>41</b>	<b>0</b>	<b>41</b>	<b>6884</b>	<b>0</b>	<b>6884</b>	

### Liste des personnes ayant voté pour :

Adrien CHRISTOPHE GRAND EST 1 (155); Grégory LEBLE LA REUNION 2 (74); Elisabeth BIBARD PAYS DE LA LOIRE 4 (150); El Hassane ALAOUI HASSINI NORMANDIE 3 (95); Kevin ROSS GUYANE 1 (56); Dominique REY NOUVELLE AQUITAINE 4 (181); Laurent PANCHAUD GRAND EST 4 (154); Sylvain DELMON NORMANDIE 2 (95); Yves MOLINARIO ILE DE France 2 (330); Eric PFAIFER AUVERGNE - RHONE ALPES 2 (215); Elsa FORNES PAYS DE LA LOIRE 2 (150); Gérard MABILLE BRETAGNE 1 (189); Jean-Pierre BASSET ILE DE France 4 (329); Jean-Didier JAWORSKI HAUTS DE France 1 (166); Jean Bernard SALAÏ LA REUNION 1 (74); Jean-Pierre TOSI OCCITANIE 1 (211); Gil RAILLON PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 2 (168); Sandrine LOUIS-PHILIPPE BOURGOGNE - FRANCHE- COMTE 3 (72); Vincent ROCHE BOURGOGNE - FRANCHE- COMTE 2 (73); Barbara PANCHAUD GRAND EST 3 (154); Didier GROELL GRAND EST 2 (155); Olivier SERRE NORMANDIE 1 (95); Nathalie BOULEAU PAYS DE LA LOIRE 3 (150); Nathalie PEDRETTI NOUVELLE AQUITAINE 3 (181); Gérald HENRY PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 1 (169); Brice HARDY-DESSOURCES MARTINIQUE (71); Odile AVIGNANT BRETAGNE 2 (188); Philippe FAIVRE BOURGOGNE - FRANCHE- COMTE 1 (73) |

### Liste des personnes ayant voté contre :

Shakib JLIASSIA ILE DE France 3 (329); David MOUKOKO IV PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 4 (168); Arnaud PRIGENT ILE DE France 1 (330); Jean-Claude SAVOY AUVERGNE - RHONE ALPES 1 (216); Jean-Baptiste LE BOUHELIER NOUVELLE AQUITAINE 1 (182); Véronique LAUREAU PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 3 (168) |

### Liste des personnes ayant voté Abstention :

Stéphane GREMILLON NOUVELLE AQUITAINE 2 (181); Vincent DUCASSE PAYS DE LA LOIRE 1 (151); Johann MOREL AUVERGNE - RHONE ALPES 3 (215); Olivier VERDET AUVERGNE - RHONE ALPES 4 (215); Thierry HURST CENTRE VAL DE LOIRE 1 (135); Mireille MARRE OCCITANIE 2 (211) |





#### XIV. Présentation des rapports d'activité des commissions fédérales

Le Président présente les rapports et invite les délégations à poser des questions.

- **Rapport de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux**

- **Rapport de la Commission Fédérale Développement**

Interventions : Jean-Didier JAWORSKI (Hauts de France) / Vincent DUCASSE (Pays de la Loire)  
/ Eric TANGUY

Présentation par Sébastien GONÇALVES-MARTINS et Jean François HOUDAYER

Sébastien FLORENT indique que la présentation des slides sera effectuée après le déjeuner

- **Rapport de la Commission Fédérale d'Arbitrage**

Interventions : Nathalie PEDRETTI (Nouvelle-Aquitaine) / Stefan VANDERBEEKEN / Vincent DUCASSE (Pays de la Loire)

- **Rapport Fédérale d'Appel**

- **Rapport Fédérale de Discipline**

- **Commission Fédérale Financière**

- **Commission Fédérale Sportive**

Interventions : Jean-Didier JAWORSKI (Hauts de France) / Michel COZZI / Eric TANGUY / Shakib JLASSIA (Ile de France)

- **Commission Fédérale des Statuts et Règlements**

- **Commission Fédérale Volley Assis**

- **Cellule Fédérale de Lutte Contre les Maltraitements**

- **Commission Fédérale Volley Santé**

- **Commission Fédérale Volley Sourde**

- **Commission Mixte d'Ethique**

- **Commission des Agents Sportifs**

- **Conseil Supérieur de la DNACG**

- **Commission Fédérale Médicale**

- **Commission Fédérale Outdoor**

Les rapports sont accessibles sur le site en cliquant sur le lien suivant : <http://extranet.ffvb.org/684-37-1-A.G.-2025---Antibes>







**XVIII. Substitution de Monsieur Yoann AMZALAG (Cabinet ALCYON) à Monsieur Philippe LAFITTE (Cabinet IFEA et ALCYON) pour la fin de mandat 2019-2024 de Commissaire aux Comptes**

Interventions : Eric TANGUY/Yoann AMZALAG

**RESULTATS DU VOTE A BULLETIN SECRET DE LA SUBSTITUTION DE MONSIEUR YOANN AMZALAG (CABINET ALCYON) À MONSIEUR PHILIPPE LAFITTE (CABINET IFEA ET ALCYON) POUR LA FIN DE MANDAT 2019-2024 DE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**VOTE A BULLETIN SECRET**

Pour	6674 voix,	soit 100,00%
Contre	0 voix,	soit 0,00%
Vote blanc	0	

Voix	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Pour	40	0	40	6674	0	6674	40
Contre	0	0	0	0	0	0	0
Exprimés	40	0	40	6674	0	6674	40
Vote blanc	0	0	0	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0	0	0	0
Non exprimés	0	0	0	0	0	0	0
Total exprimés + non exprimés	40	0	40	6674	0	6674	40
<b>Fichier global</b>	<b>41</b>	<b>0</b>	<b>41</b>	<b>6884</b>	<b>0</b>	<b>6884</b>	



**LA SUBSTITUTION DE MONSIEUR YOANN AMZALAG (CABINET ALCYON) À MONSIEUR PHILIPPE LAFITTE (CABINET IFEA ET ALCYON) POUR LA FIN DE MANDAT 2019-2024 DE COMMISSAIRE AUX COMPTES EST ADOPTÉE A LA MAJORITÉ DES VOTANTS**

La parole est ensuite donnée au Président de Commission Fédérale Développement, Sébastien GONÇALCES-MARTINS et à Jean-François HOUDAYER.

**Présentation du GROUPE DE TRAVAIL RECONQUETES DES LICENCIES (cf annexe 20)**

Interventions : Frédéric PASTORELLO (Provence Alpes Côte d'Azur) / Olivier SERRE (Normandie) / Eric TANGUY / Jean AZEMA / Gérard MABILLE (Bretagne) / Mireille MARRE (Occitanie) / Jean-François HOUDAYER / Eric SAGOT (Président de la CF PSF) / Gérald HENRY (Provence Alpes Côte d'Azur)

**Présentation de l'OUTDOOR (cf annexe 21)**

Interventions : Aline GEMISE-FAREAU (Membre du Conseil de Surveillance) / Lucie BAWEDIN (La Réunion) / Jean-François HOUDAYER (Directeur Technique National Adjoint)

Fin de la séance à 12h20

---

Reprise de séance à 14h10

## **XIX. PRESENTATION DES PROJETS DE REFONTE DE L'UNIVERS DIGITAL FFvolley : MyFFvolley & Feuille de match électronique**

Vincent VAURETTE (Président du Groupe de Travail Technologie et Transition Numérique présente les projets en ligne.

### **Présentation Myffvolley**

Interventions : Didier GROELL (Grand Est) / Sébastien GONCALVES-MARTINS (Membre du Conseil d'Administration) / Françoise DE BERNON (Pays de la Loire) / Gérard MABILLE (Bretagne) / Richard GOUX/ Delphine VIALA / Joëlle LOGEAIS / Eric SAGOT / Arnaud PRIGENT (Ile de France)

### **Nouvelle Feuille de Match Electronique (FDME)**

Interventions : Nathalie BOULEAU (Pays de la Loire) / Sandrine LOUIS-PHILIPPE (Bourgogne Franche-Comté) / Kévin ROSS (Guyane) / Nathalie BOULEAU (Pays de la Loire) / Jean Didier JAWORSKI (Hauts de France) / Richard GOUX / Sébastien GONCALVES MARTINS/ Laetitia DUSSUD / Chrystelle SIBILLA / Christian ALBE / Sylvain DELMON (Normandie)

## **XX. APPROBATION DES VŒUX**

### **Club 0590000 GROUPEMENT SPORTIF DEPARTEMENTAL NORD DE VB (Ligue HAUTS-DE-FRANCE)**

Secteur :

Double ou triple prénom

Avis de la Ligue : Favorable

Date : 20/02/2025

Avis de la Commission Fédérale des Statuts et Règlements : Favorable. Déjà appliqué depuis deux saisons. Cette précision sera inscrite dans le RG Licences et GSA.

Avis du Conseil d'Administration : Favorable

> Article Règlementaire à Modifier : RGLIGA Article 3D

Le nom, le premier prénom, tels qu'indiqués par le justificatif d'identité,

> Nouvelle rédaction de cet Article :

Le nom, le premier prénom, tels qu'indiqués par le justificatif d'identité, et pour les prénoms composés, ils doivent être inscrits avec un trait d'union entre les 2 prénoms comme indiqué sur le justificatif d'identité

> Motivation du changement souhaité :

Objectif :

Eviter les anomalies lors des saisies des licences, création au lieu de mutation ou autre.



**Club 0931960 PANTIN VOLLEY (Ligue ILE-DE-FRANCE)**

-----

Secteur :

Feuille de match électronique

**Avis de la Ligue : Favorable**

Date : 22/02/2025

**Avis de la Commission Fédérale Sportive : Favorable, la refonte de la feuille de match est en cours pour la prochaine saison.**

**Avis du Conseil d'Administration : Favorable**

-----

> Article Règlementaire à Modifier :

RGES

Article 19.1

La feuille de match électronique doit être utilisée sur l'ensemble des compétitions 6x6 et 4x4. Toutefois, la feuille de match papier peut être utilisée dans le cas d'une défaillance ponctuelle de la feuille de match électronique. Pour les autres compétitions, la feuille de match papier doit être utilisée

> Nouvelle rédaction de cet Article :

La feuille de match électronique doit être utilisée sur l'ensemble des compétitions 6x6 et 4x4, que ce soit en match simple, ou en plateau de jeu et ce pour l'ensemble des catégories. Toutefois, la feuille de match papier peut être utilisée dans le cas d'une défaillance ponctuelle de la feuille de match électronique.

> Motivation du changement souhaité :

Faciliter la transmission des résultats, mieux vérifier les licences et éviter une saisie post compétition par les commissions sportives.

> Date de Mise en Application : saison 2025/2026

> Moyens de financement si nécessaire : modification du site internet

**→ RESULTAT DU VŒU - Club 0931960 PANTIN VOLLEY (Ligue ILE-DE-FRANCE) RGES - Feuille de match électronique**

<b>Pour</b>	<b>6351 voix,</b>	<b>soit 97,41%</b>
<b>Contre</b>	<b>169 voix,</b>	<b>soit 2,59%</b>
Blanc	154	
NPPV	0	





Shakib JLIASSIA ILE DE France 3 (329); Adrien CHRISTOPHE GRAND EST 1 (155); Stéphane GREMILLON NOUVELLE AQUITAINE 2 (181); Grégory LEBLE LA REUNION 2 (74); Elisabeth BIBARD PAYS DE LA LOIRE 4 (150); David MOUKOKO IV PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 4 (168); Arnauld PRIGENT ILE DE France 1 (330); Vincent DUCASSE PAYS DE LA LOIRE 1 (151); El Hassane ALAOUI HASSINI NORMANDIE 3 (95); Kévin ROSS GUYANE 1 (56); Jean-Claude SAVOY AUVERGNE - RHONE ALPES 1 (216); Jean-Baptiste LE BOUHELIER NOUVELLE AQUITAINE 1 (182); Dominique REY NOUVELLE AQUITAINE 4 (181); Johann MOREL AUVERGNE - RHONE ALPES 3 (215); Sylvain DELMON NORMANDIE 2 (95); Yves MOLINARIO ILE DE France 2 (330); Thierry HURST CENTRE VAL DE LOIRE 1 (135); Eric PFAIFER AUVERGNE - RHONE ALPES 2 (215); Elsa FORNES PAYS DE LA LOIRE 2 (150); Gérard MABILLE BRETAGNE 1 (189); Jean-Pierre BASSET ILE DE France 4 (329); Jean-Didier JAWORSKI HAUTS DE France 1 (166); Jean Bernard SALAÏ LA REUNION 1 (74); Jean-Pierre TOSI OCCITANIE 1 (211); Gil RAILLON PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 2 (168); Sandrine LOUIS-PHILIPPE BOURGOGNE - FRANCHE- COMTE 3 (72); Vincent ROCHE BOURGOGNE - FRANCHE- COMTE 2 (73); Barbara PANCHAUD GRAND EST 3 (154); Didier GROELL GRAND EST 2 (155); Olivier SERRE NORMANDIE 1 (95); Nathalie BOULEAU PAYS DE LA LOIRE 3 (150); Nathalie PEDRETTI NOUVELLE AQUITAINE 3 (181); Véronique LAUREAU PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 3 (168); Gérald HENRY PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 1 (169); Brice HARDY-DESSOURCES MARTINIQUE (71); Odile AVIGNANT BRETAGNE 2 (188); Philippe FAIVRE BOURGOGNE - FRANCHE- COMTE 1 (73) |

**Liste des personnes ayant voté contre :**

Mireille MARRE OCCITANIE 2 (211) |

**Liste des personnes ayant voté Abstention :**

Laurent PANCHAUD GRAND EST 4 (154); Olivier VERDET AUVERGNE - RHONE ALPES 4 (215) |



**ADOpte A LA MAJORITE DES VOTANTS**

**Club 0620000 GSD DU PAS DE CALAIS (Ligue HAUTS-DE-FRANCE)**

Secteur :

RPE COUPE M11

**Avis de la Ligue : Favorable**

Date : 20/02/2025

**Avis de la Commission Fédérale Sportive : Favorable.**

**Avis du Conseil d'Administration : Favorable**

> Article Règlementaire à Modifier :

Article 9

Format des rencontres

La finale se jouera.....

> Nouvelle rédaction de cet Article :

Article 9

Format des rencontres

Les 1/2 finales et la finale se joueront .....

> Motivation du changement souhaité :

Une fois les qualifications effectuées, le niveau de jeu permet de jouer plus longtemps avec des rencontres plus équilibrées pour les 4 finalistes.

> Date de Mise en Application :

2025/2026

> Moyens de financement si nécessaire :

Permettre au public de se regrouper derrière les 4 finalistes et créer plus d'attractivité pour le jeu.



**Club 0590000 GROUPEMENT SPORTIF DEPARTEMENTAL NORD DE VB (Ligue HAUTS-DE-FRANCE)**

Secteur :

Traitement des sanctions de terrain

**Avis de la Ligue : Favorable**

Date : 20/02/2025

**Avis de la Commission Fédérale Sportive : Favorable, voir proposition CFS**

**Avis du Conseil d'Administration : Favorable**

> Article Règlementaire à Modifier :

RGES ARTICLE 21-4

Les licenciés sont suspendus 7 jours de toutes les épreuves fédérales lorsqu'ils totalisent trois (3) inscriptions au Relevé Règlementaire.

La Commission Sportive référente fixe dans sa notification la prise d'effet d'exécution des sanctions terrains. Chaque Commission Sportive (FFvolley, Ligue, CD, GSA)

> Nouvelle rédaction de cet Article :

RGES ARTICLE 21-4

Les licenciés sont suspendus 7 jours de toutes les épreuves fédérales et LNV lorsqu'ils totalisent trois (3) inscriptions au Relevé Règlementaire.

La Commission Sportive référente fixe dans sa notification la prise d'effet d'exécution des sanctions terrains. Chaque Commission Sportive (FFvolley, LNV, Ligue, CD, GSA)

> Motivation du changement souhaité :

Il est normal que les sanctions de terrain et suspensions de licenciés s'appliquent également pour la LNV et que la FFVolley ait une vision de ces sanctions.

Un joueur suspendu au niveau Fédéral ne doit pas pouvoir jouer en LNV.

> Date de Mise en Application : 2024 / 2025

> Moyens de financement si nécessaire :

Il faut une interaction entre le fichier des sanctions LNV et celui de la FFVolley.

**➔ RESULTATS DU VOTE – Club 0590000 GROUPEMENT SPORTIF DEPARTEMENTAL NORD DE VB (Ligue HAUTS-DE-FRANCE) - Traitement des sanctions de terrain**

<b>Pour</b>	<b>6519 voix,</b>	<b>soit 97,68%</b>
<b>Contre</b>	<b>155 voix,</b>	<b>soit 2,32%</b>
<b>Blanc</b>	<b>0</b>	
<b>NPPV</b>	<b>0</b>	



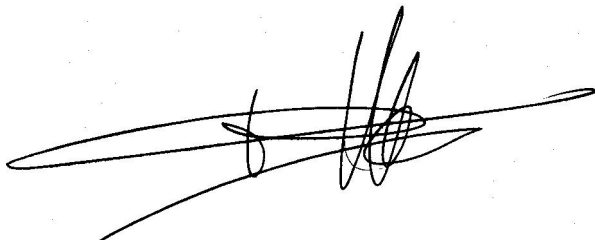


De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley.

Clôture de la séance à 16h00.

Discours de clôture par le Président.

Le Président  
**Eric TANGUY**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, appearing somewhat scribbled.

Le Secrétaire Général  
**Sébastien FLORENT**

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' shape with a vertical line crossing it, and a long horizontal stroke extending to the right.